

*Comme Européen de l'Est je suis heureux de pouvoir rendre
hommage à l'idée de l'Union européenne qui nous a réunis ici*

M. G. Gafencu

Laissez-moi vous avouer de suite que je ne me sens pas lié par l'épithète „d'observateur” décernée aux hommes dont les patries se trouvent placées, bien malgré elles, derrière le rideau de fer; il n'est plus temps de s'arrêter à des formules qui pourraient entraver l'oeuvre de salut européen que nous avons tous pour tâche de réaliser.

Il n'y a pas plusieurs espèces d'Européens, selon les souffrances que leurs pays endurent, et les luttes qu'ils ont à soutenir; il serait non seulement injuste, mais suprêmement préjudiciable pour la cause de l'Europe si les nations les plus exposées aux coups du destin, se voyaient privées du support de l'idée européenne, qui leur sert de dernier refuge et de dernier espoir. Car il n'y a qu'une seule Europe; même lorsque son corps est mutilé et divisé, la pensée qui nous guide vers elle est une et indivisible. L'Europe ne peut pas naître à une vie nouvelle à l'Ouest si elle se meurt à l'Est; elle ne peut retrouver sa santé, sa grandeur et des forces nouvelles que dans la cadre de ses limites naturelles.

Nulle part le mot „Europe” ne provoque une résonance plus forte et plus émouvante que dans les pays de l'Est. L'idée de l'unité européenne contient pour toute une moitié du continent comme une promesse de paix, et partant une promesse de libération.

J'ai la conviction Messieurs, que j'exprime le sentiment profond de mon pays, ainsi que celui des pays voisins, partageant le sort de la Roumanie, en affirmant ici solennement leur fidélité à l'Europe, leur volonté de faire partie intégrante d'une Europe unie, l'espoir qu'ils placent dans le succès d'une entreprise qui

pour sauver et unir le continent doit envisager le grand problème en son entier et doit lui trouver une solution d'ensemble.

Les raisons qui ont provoqué ces temps derniers un grand mouvement en faveur de l'Union européenne sont de trois ordres:

Il semble, premièrement, que le redressement économique des pays du continent, grands et petits, également éprouvés par la dernière guerre, n'est pas possible sans un effort commun et sans un plan d'ensemble.

Deuxièmement, il est toujours plus évident que la forte pression exercée de l'Est, place l'Europe entière devant un danger, qui ne saurait être conjuré que par des volontés et des forces unies.

Il paraît, enfin, que dans les conditions actuelles, la paix et l'existence même de l'humanité, exposée à une menace constante par les armes modernes, - armes de destruction immédiate et totale - ne sauraient être assurées que par des organismes politiques toujours plus étendus et d'un caractère universel.

Ces raisons militent toutes en faveur d'une solution d'ensemble du problème européen.

En effet: il n'y a pas de relèvement économique possible si l'absurde barrière qui coupe l'Europe en deux et sépare deux parties, économiquement complémentaires, d'un même continent, n'est pas supprimée. Il n'y a pas de bien-être ni de justice sociale réalisable, si des échanges libres ne sont pas rétablis entre l'Ouest et l'Est, permettant une meilleure répartition de la production et une rémunération du travail; on ne saurait jamais montrer assez à quel point le sort des ouvriers de l'occident est lié à celui des paysans de Roumanie, de Pologne, de Hongrie et des Balkans. Disons-le franchement: l'Europe ne peut être considérée comme une unité économique, qu'en son

entier; l'économie de l'Occident peut être redressée par des moyens exceptionnels venus du dehors, mais elle ne peut jouir des éléments de santé et de force que procure un état normal si l'indispensable lien n'est pas rétabli entre l'Ouest et l'Est de l'Europe.

Pour ce qui est de la paix européenne, exposée à une menace constante et certaine, comment pourrait-on à la longue envisager la sécurité de l'Ouest sans la libre existence des pays de l'Est? L'enseignement le plus éclatant qui se dégage de l'histoire du siècle passé est le succès de l'effort patient et soutenu, poursuivi par l'Occident, pour étendre de l'Ouest à l'Est un ordre de droit européen, - ordre indispensable à la paix du Continent. Les grands traités de paix constructive, qui ont réussi à établir et à étendre un tel ordre – le Traité de Vienne de 1815, celui de Paris de 1856 et le Traité de Berlin de 1878, se sont efforcés de fixer toujours plus à l'Est la limite de la sécurité continentale. Ils l'ont fait en libérant successivement les peuples de l'Est en les plaçant sous la protection du droit international et sous la garantie collective des grandes puissances, et en faisant triompher le principe essentiellement européen d'après lequel les affaires de l'Est, comme celles de toutes les autres parties du continent, ne sauraient être réglées selon les désirs et les dispositions d'une seule puissance, mais seulement par l'accord de toutes les puissances réunies.

Est-il possible aujourd'hui, lorsque les événements nous contraignent à faire un pas en avant dans la voie de l'organisation unitaire du continent, d'abandonner des principes de droit, de sécurité, et de bonne politique qui se sont à tel point identifiés avec la conception même de l'Europe?

Le voudrions-nous qu'il nous serait impossible de la faire. Car il existe aujourd'hui en dehors de notre désir, de notre volonté, de notre effort pour unir l'Europe, une autre action qui poursuit elle aussi une tâche d'unification. Et il

serait suprêmement risqué d'opposer à cette action qui s'exerce avec une implacable rigueur, des tentatives de compromis et des solutions bâtarde. Comme pourrait-on, en effet, se résigner à ne chercher qu'une solution partielle du problème européen, alors que la Russie soviétique ose poser le problème en son entier, et propose par delà le rideau de fer, par delà toutes les anciennes frontières, à tous les Européens l'établissement d'un ordre commun: une étroite association entre états soumis à une discipline et à des régimes identiques. Même si l'on voulait se résigner, à accepter l'idée du partage-idée qui, inmanquablement a toujours conduit à la guerre! – encore faudrait-il avoir avec qui effectuer ce partage; or, un tel partenaire n'existe pas: la Russie soviétique ne veut pas de partage, - elle veut infiniment plus. La ligne arbitraire qui coupe l'Europe en deux est tracée sur le sable; elle peut avancer vers l'Ouest au gré d'une politique dont les visées sont certainement universelles, ou reculer vers l'Est sous la pression d'une volonté contraire; mais là où elle est, elle ne peut pas rester, car elle n'a pas le poids d'une frontière légitime. Elle n'en a pas non plus le caractère: c'est la ligne fortuite où se sont arrêtée devant les armées de l'Occident, des tendances qui visaient plus loin, et qui pour s'être arrêtées là, n'en sont pas moins universelles. Aussi longtemps que cette ligne existera, il n'y aura pas de paix dans le monde, et il n'y aura pas d'Europe.

Pour constituer l'Europe unie, il faut donc permettre à l'idée européenne de s'étendre et de remplir le cadre qui lui est habituel. A l'idée de l'Europe uniformisée selon une conception totalitaire, il faut opposer l'idée de l'Europe unie dans son entier selon une conception d'ordre occidental et européen.

De cette façon, l'effort poursuivi pour unir l'Europe s'inègre tout naturellement dans le grand courant dont nous avons parlé qui mène aujourd'hui le monde vers une organisation universelle. L'idée de l'ordre, défendue par l'Occident, ne

peut être pensée qu'en termes universels; et rien ne saurait mieux assurer la réalisation de l'Europe unie, que l'aide résolue et généreuse des Etats-Unis, dont la puissance croissante place au service d'une politique de très grande envergure une pensée toujours plus avertie et une volonté toujours plus forte.

J'aimerais, Messieurs, insister sur le fait que l'idée de l'Union européenne ne peut être réalisée sans une prise de position positive et courageuse. Il a été dit aux représentants des pays de l'Est dans certaines réunions européennes et pan-européennes que les portes de la future organisation continentale seraient laissées ouvertes afin de permettre à tous les pays d'adhérer à la Charte européenne. Mais il ne suffit pas de laisser la porte ouverte; les pays de l'Est, quel que soit leur désir d'être et de rester européens ne pourront pas passer cette porte aussi longtemps que pèsera sur eux la terrible contrainte d'un régime totalitaire. Un tel régime poursuit et opprime l'esprit européen plus encore que le sentiment national; supprimant toute liberté, ébranlant les fondements de l'idée de droit et de la foi religieuse, il s'acharne à tuer dans l'individu le sentiment de son appartenance non seulement à une patrie, mais aussi, mais surtout à la communauté européenne.

Nous aimerions être assurés que si les portes de l'Europe restent ouvertes c'est afin que l'idée européenne puisse se frayer la voie vers l'Est et secourir les peuples qui luttent désespérément pour défendre le peu qui leur est encore resté d'un héritage commun.

Comment peut-on donner à l'idée européenne un tel rayonnement et une telle force? Il faut pouvoir disposer avant tout d'un principe d'union réellement efficace; j'estime qu'il n'y en a pas de meilleur que le principe fédératif. Une simple union ou alliance entre Etats pleinement souverains me semble devoir

être insuffisante pour créer dans les conditions actuelles une organisation réellement unitaire; il me paraît indispensable d'envisager la création d'un lien organique entre les différents Etats, ainsi que d'une autorité supérieure commune. Là encore, il faut songer aux méthodes employées dans l'Est pour uniformiser le continent. Il est vrai que Moscou prétend respecter et défendre „les souverainetés nationales”; mais si l'on songe que selon la conception totalitaire, l'Etat doit être amené à se confondre avec le parti communiste, et que dans chaque pays ce parti n'est qu'une partie de l'internationale communiste, soumise à la plus rigoureuse discipline, l'on comprend comment le principe de la souveraineté, entièrement vidé de sa substance, ne peut empêcher l'oeuvre de totale uniformisation poursuivie par Moscou.

En un temps le salut du continent dépend de la rapidité et de l'efficacité avec laquelle certaines solutions d'ensemble l'emporteront sur les méthodes anciennes, je ne vois que le principe fédératif qui soit susceptible d'assurer la réussite de telles solutions.

Plus importants encore que le principe appelé à décider de la forme constitutionnelle de l'Europe unie, me semblent devoir être les principes ayant à assurer le contenu du nouvel ordre européen. Ce n'est pas la place ici d'entrer dans le détail des quelques règles communes que nous aimerions voir établies, afin qu'elles régissent la vie politique, économique et sociale de la communauté européenne: règles garantissant les libertés individuelles et nationales, déterminant la coopération économique entre Etats, syndicats et travailleurs, et poursuivant avec efficacité un idéal de justice sociale. C'est à nos diverses commissions qu'incombe la tâche de préciser et de développer un tel programme.

Je ne voudrais insister que sur un seul point: pour réaliser une tâche aussi ardue que celle de défendre et d'unir l'Europe, il faut avoir une politique déterminée.

Et il faudrait que cette politique s'efforcât d'atteindre par delà des frontières et les limites arbitraires, le plus grand nombre d'Européens afin de mobiliser pour la cause de l'Europe toutes les forces et toutes les énergies. Il est certes utile de réaliser de suite ce qui peut être créé que par étapes, le plan de l'Europe unie devrait être conçu et dressé en son entier. Il faut que, dès le début, la politique de l'union européenne dresse la charte des libertés et des droits, revendique hautement le privilège de régir tout le continent et propose à faire en Europe un ordre commun, - c'est à dire une cause dans laquelle peuvent croire et pour laquelle peuvent lutter solidairement tous les hommes et toutes les nations du continent.

Les hommes qui veulent l'union dans la liberté, et qui dans chaque pays ont le nombre avec eux, pourront alors se compter. Le dénombrement se fera, dans beaucoup de pays, en silence; il n'en ébranlera pas moins bien des situations de fait, et constituera une étape importante dans la voie de l'union et de la libération.

Refaire l'Europe comporte évidemment des risques. C'est aussi dangereux aujourd'hui que de faire la paix. Mais il faut faire la paix. Il serait bien plus dangereux encore de demeurer dans le désordre et sous la menace constante d'un conflit imminent. Et pour faire la paix il faut unir l'Europe.

Conscient que le fait d'affirmer notre foi dans l'Europe unie, principe agissant de vie et de liberté, n'est pas un acte de provocation, mais une contribution à l'oeuvre de paix qu'il s'agit de faire triompher, nous sommes prêtes, hommes

de bonne volonté de l'Est, auxquels vous avez bien voulu vous adresser, de prendre notre part dans l'action commune.

Congress of Europe / Congrès de l'Europe (May/Mai 1948), Council of Europe, Strasbourg 1999, pp. 23-27.